

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ce produit est considéré comme étant un article. Cette fiche de données de sécurité est rédigée en fonction de la substance ou du mélange enfermés dans le présent article.

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	:	Preconditioner Unit_temperature -80C
Numéro CAS	:	R1150 ETHYLENE 74-85-1 Refrigerant R1270 - 115-07-1 PROPYLENE R290 PROPANE 74-98-6
Réf. (kit chimique)	:	192268100, 192264200, 190193504, 190193505, 190193507, X192268100, X192264200, X190193504, X190193505, X190193506, X190193507, X192268100-DEF, X192264200-DEF, X190193504-DEF, X190193505-DEF, X190193506-DEF, X190193507-DEF
Référence	:	R1150 ETHYLENE Non disponible. Refrigerant R1270 - Non disponible. PROPYLENE R290 PROPANE Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	:	Chimie analytique. R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	0.98 oz (in hermetic refrigeration system) 0.83 oz (in hermetic refrigeration system) 0.98 oz (in hermetic refrigeration system)	
Utilisations non recommandées	:	Aucun connu.		

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Walldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Le présent article, lorsqu'utilisé dans des conditions raisonnables ou conformément au mode d'emploi, ne présente aucun risque pour la santé. La substance ou le mélange sont enfermés dans l'article. Il existe uniquement des risques potentiels pour la santé et la sécurité si la substance ou le mélange sont libérés suite à l'utilisation ou au traitement du présent article d'une façon non conforme au mode d'emploi du produit.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit :	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article)
-------------------------	---	---

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

R1150 ETHYLENE

H220	GAZ INFLAMMABLES	Catégorie 1A
H280	GAZ SOUS PRESSION	Gaz comprimé
H336	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques)	Catégorie 3

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

H220	GAZ INFLAMMABLES	Catégorie 1A
H280	GAZ SOUS PRESSION	Gaz comprimé

R290 PROPANE

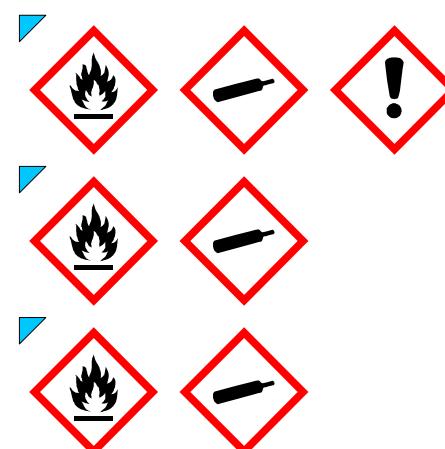
H220	GAZ INFLAMMABLES	Catégorie 1A
H280	GAZ SOUS PRESSION	Gaz comprimé
R1150 ETHYLENE	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.	
Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.	
R290 PROPANE	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.	

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : R1150 ETHYLENE



Refrigerant R1270 - PROPYLENE



R290 PROPANE



Mention d'avertissement : R1150 ETHYLENE
Refrigerant R1270 - PROPYLENE
R290 PROPANE

Danger
Danger
Danger

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Mentions de danger	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	H220 - Gaz extrêmement inflammable. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H220 - Gaz extrêmement inflammable. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H220 - Gaz extrêmement inflammable. H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
<u>Conseils de prudence</u>			
Prévention	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 - Éviter de respirer les gaz. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Intervention	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	P377 - Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. P381 - En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. P377 - Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. P381 - En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. P377 - Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. P381 - En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.
Stockage	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé. P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
Élimination	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé. P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. Non applicable.
Éléments d'étiquetage supplémentaires	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable.
Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable.
<u>Exigences d'emballages spéciaux</u>			
Avertissement tactile de danger	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable. Non applicable. Non applicable.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
	R1150 ETHYLENE	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A
	Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A
	R290 PROPANE	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	R1150 ETHYLENE Agit comme simple asphyxiant. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.						
	Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Agit comme simple asphyxiant. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.					
	R290 PROPANE	Agit comme simple asphyxiant. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.					

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Le présent article, lorsqu'utilisé dans des conditions raisonnables ou conformément au mode d'emploi, ne présente aucun risque pour la santé. La substance ou le mélange sont enfermés dans l'article. Il existe uniquement des risques potentiels pour la santé et la sécurité si la substance ou le mélange sont libérés suite à l'utilisation ou au traitement du présent article d'une façon non conforme au mode d'emploi du produit.

3.1 Substances	: R1150 ETHYLENE	Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article)
	Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article)
	R290 PROPANE	Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article)

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
R1150 ETHYLENE éthylène	CE: 200-815-3 CAS: 74-85-1 Index: 601-010-00-3	100	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280 STOT SE 3, H336	-	[1]
Refrigerant R1270 - PROPYLENE propène	CE: 204-062-1 CAS: 115-07-1 Index: 601-011-00-9	100	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	-	[1]
R290 PROPANE Propane	CE: 200-827-9 CAS: 74-98-6	100	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.),	-	[1]

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

			H280 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.		
--	--	--	---	--	--

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type

R1150 ETHYLENE	[1] Constituant
Refrigerant R1270 - PROPYLENE	[1] Constituant
R290 PROPANE	[1] Constituant

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux	: R1150 ETHYLENE	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Refrigerant R1270 - PROPYLENE		Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
R290 PROPANE		Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	: R1150 ETHYLENE	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
Refrigerant R1270 - PROPYLENE		Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé.
R290 PROPANE		Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec la peau	:	R1150 ETHYLENE	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Pour éviter le risque de décharges statiques et d'ignition de gaz, tremper abondamment les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.
		Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Pour éviter le risque de décharges statiques et d'ignition de gaz, tremper abondamment les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
		R290 PROPANE	Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Pour éviter le risque de décharges statiques et d'ignition de gaz, tremper abondamment les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
Ingestion	:	R1150 ETHYLENE	Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation.
		Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation.
		R290 PROPANE	Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation.
Protection des sauveteurs	:	R1150 ETHYLENE	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
		Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome.
		R290 PROPANE	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	:	R1150 ETHYLENE	Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.
		Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.
		R290 PROPANE	Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.
Inhalation	:	R1150 ETHYLENE	Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.
		Refrigerant R1270 - PROPYLENE	A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.
		R290 PROPANE	A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec la peau	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.
Ingestion	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation.
Signes/symptômes de surexposition		
Contact avec les yeux	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: nausées ou vomissements migraine somnolence/fatigue étourdissements/vertiges évanouissement Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires		
Note au médecin traitant	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Traitements symptomatiques requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitements symptomatiques requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitements symptomatiques requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements spécifiques	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Contient du gaz sous pression. Gaz extrêmement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Contient du gaz sous pression. Gaz extrêmement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Contient du gaz sous pression. Gaz extrêmement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion.
Produits de combustion dangereux	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. En cas d'incendie, stopper le débit de gaz immédiatement si cela peut se faire sans risque. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation
--	---	--

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

R290 PROPANE

appropriée. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. En cas d'incendie, stopper le débit de gaz immédiatement si cela peut se faire sans risque. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. En cas d'incendie, stopper le débit de gaz immédiatement si cela peut se faire sans risque. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : R1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

R290 PROPANE

Risque d'incendie ou d'explosion grave en cas de dispersion accidentelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Eviter de respirer du gaz. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Risque d'incendie ou d'explosion grave en cas de dispersion accidentelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : R1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

R290 PROPANE

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection.

Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Risque d'incendie ou d'explosion grave en cas de dispersion accidentelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection.

Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes : R1150 ETHYLENE

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

R290 PROPANE

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : R1150 ETHYLENE

S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

R290 PROPANE

S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : R1150 ETHYLENE

Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant.

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant.

R290 PROPANE

Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant.

6.4 Référence à d'autres rubriques : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection : R1150 ETHYLENE

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Contient du gaz sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer ni incinérer le récipient.

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Contient du gaz sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer ni incinérer le récipient.

R290 PROPANE

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Contient du gaz sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer ni incinérer le récipient.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : R1150 ETHYLENE

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

R290 PROPANE

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	: R1150 ETHYLENE	Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	R290 PROPANE	Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Substances nommées

Nom	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
R290 PROPANE Liquefied flammable gases, Category 1 or 2 (including LPG) and natural gas	50 tonne	200 tonne

Critères de danger

Catégorie	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	Seuil de rapport de sécurité
R1150 ETHYLENE P2	10 tonne	50 tonne
Refrigerant R1270 - PROPYLENE P2	10 tonne	50 tonne

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	: R1150 ETHYLENE	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	R290 PROPANE	Applications industrielles, Applications professionnelles.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Solutions spécifiques au secteur industriel	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
---	--	---

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Etant donné que les ingrédients dangereux du présent article sont enfermés, le risque d'exposition par inhalation, par ingestion et par contact avec la peau et les yeux est minime.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Indices d'exposition biologique

Aucun connu.

Procédures de surveillance recommandées	: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesure des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.
---	--

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
---------------------------------	---

Mesures de protection individuelle

<u>Mesures d'hygiène</u>	: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
--------------------------	--

<u>Protection des yeux/du visage</u>	: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.
--------------------------------------	---

Protection de la peau

<u>Protection des mains</u>	: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.
-----------------------------	--

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection corporelle	: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
Autre protection cutanée	: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	: En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Gaz. Gaz. Gaz.
Couleur	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Incolore. Incolore. Incolore.
Odeur	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Moisi Légère odeur. Légère odeur.
Seuil olfactif	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	-169.4°C -185.25°C -185.89°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	-103.68°C -47°C -41.79°C
Inflammabilité	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non disponible. Non disponible. Inflammable en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur et matières oxydantes.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Seuil minimal: 2.7% Seuil maximal: 36% Seuil minimal: 2.4% Seuil maximal: 11% Seuil minimal: 2.1% Seuil maximal: 9.5%

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Point d'éclair	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Vase clos: -136°C Vase clos: -108°C Vase clos: -104°C
Température d'auto-inflammabilité	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	490°C 455°C 449.85°C
Température de décomposition	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non disponible. Non disponible. >650°C
pH	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Viscosité	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Solubilité(s)	: Support R1150 ETHYLENE eau Refrigerant R1270 - PROPYLENE eau R290 PROPANE eau	Résultat Non soluble Non soluble Non soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable. Non applicable. 1.09
Pression de vapeur	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	>101.3 kPa (>760 mm Hg) 1043.6 kPa (7828 mm Hg) 840 kPa (6300.51 mm Hg)
Taux d'évaporation	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Densité relative	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	0.978 0.5 0.5
Densité de vapeur	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non disponible. 1.5 [Air = 1] 1.6 [Air = 1]
Propriétés explosives	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : chaleur. Non disponible. Explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : matières oxydantes.
Propriétés comburantes	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non disponible. Non disponible. Non disponible.
Caractéristiques particulières		

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Taille des particules moyenne	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
--------------------------------------	---	---	---

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4 Conditions à éviter	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés.
10.5 Matières incompatibles	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.6 Produits de décomposition dangereux	: R1150 ETHYLENE	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	Refrigerant R1270 - PROPYLENE	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	R290 PROPANE	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

N/A

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
R1150 ETHYLENE éthylène	Catégorie 3	-	Effets narcotiques

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE
--	---

Voies d'entrée probables : Inhalation.

Voies d'entrée probables : Inhalation.

Voies d'entrée probables : Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE
-------------------	---

Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Ingestion	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	d'oxygène. Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhaltung.
Contact avec la peau	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhaltung. Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhaltung.
Contact avec les yeux	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: nausées ou vomissements migraine sommolence/fatigue étourdissements/vertiges évanouissement Aucune donnée spécifique.
Ingestion	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
Contact avec les yeux	: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Généralités	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité pour la reproduction	:	R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
R290 PROPANE Propane	-	-	Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
R1150 ETHYLENE éthylène	1.13	-	faible
Refrigerant R1270 - PROPYLENE propène	1.77	-	faible
R290 PROPANE Propane	1.09	-	faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/composant	PBT	P	B	T	vPvB	vP	vB
R1150 ETHYLENE Éthylène	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A
Refrigerant R1270 - PROPYLENE Propylène	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A
R290 PROPANE Propane	Non	N/A	N/A	Non	N/A	N/A	N/A

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Cette fiche de données de sécurité est rédigée en fonction de la substance ou du mélange enfermés dans le présent article. Étant donné que les ingrédients dangereux du présent article sont enfermés, le risque d'exposition par inhalation, par ingestion et par contact avec la peau et les yeux est minime.

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3363	UN3363	UN3363
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MARCHANDISES DANGEREUSES CONTENUES DANS DES APPAREILS	DANGEROUS GOODS IN APPARATUS	Marchandises dangereuses contenues dans des appareils

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9 	9 	9
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

Informations complémentaires

ADR/RID	: Quantité limitée 0 <u>Dispositions particulières</u> 301, 672
IMDG	: Urgences F-A, _S-P <u>Dispositions particulières</u> 301
IATA	: Limitation de quantité Avion passager et avion cargo: Instructions d'emballage See 962. Avion cargo uniquement: Instructions d'emballage See 962. Quantités limitées - Avion passager: Interdit/interdite. Instructions d'emballage Forbidden. <u>Dispositions particulières</u> A48, A107
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.
14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO	: Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Non inscrit.

Étiquette

: R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE	Non applicable. Non applicable. Non applicable.
--	---

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrisent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

DIRECTIVE SEVESO

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Substances nommées

Nom

R290 PROPANE

Liquefied flammable gases, Category 1 or 2 (including LPG) and natural gas

Critères de danger

Catégorie

R1150 ETHYLENE

P2

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

P2

Réglementations nationales

Code de la Sécurité : **R1150 ETHYLENE**

Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 : éthylène

RG 84

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

propène

RG 84

R290 PROPANE

Propane

RG 84, RG 99

Surveillance médicale renforcée : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Australie

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Union économique eurasiatique

: **Inventaire de la Fédération de Russie:** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Japon

: **Inventaire du Japon (CSCL):** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon (ISHL): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Nouvelle-Zélande

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Philippines

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

République de Corée

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Taiwan

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Thaïlande

: **Tous les** composants sont répertoriés ou exclus.

Turquie

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

États-Unis	: Tous les composants sont actifs ou exemptés.
Viêt-Nam	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	: Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DMEL = dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
N/A = Non disponible
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
PNEC = concentration prédictive sans effet
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
R1150 ETHYLENE Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280 STOT SE 3, H336	D'après les données d'essai D'après les données d'essai Méthode de calcul
Refrigerant R1270 - PROPYLENE Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	D'après les données d'essai D'après les données d'essai
R290 PROPANE Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	D'après les données d'essai D'après les données d'essai

Texte intégral des mentions H abrégées

R1150 ETHYLENE H220 H280 H336	Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Refrigerant R1270 - PROPYLENE H220 H280	Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
R290 PROPANE H220 H280	Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 16: Autres informations

R1150 ETHYLENE Flam. Gas 1A Press. Gas (Comp.) STOT SE 3	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1A GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3
Refrigerant R1270 - PROPYLENE Flam. Gas 1A Press. Gas (Comp.)	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1A GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé
R290 PROPANE Flam. Gas 1A Press. Gas (Comp.)	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1A GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

Date d'édition/ Date de révision : 28/02/2023

Date de la précédente édition : 05/09/2019

Version : 3

Avis au lecteur

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.